

DEC132845DR05

Décision donnant délégation de signature à Mme Christine Bénichou pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR 3258 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSH PN).

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 123228DGDS du 21 décembre 2012 portant prorogation de l'unité USR 3258, intitulée Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSH PN) ;

Vu la décision n°131980INSHS du 15 juillet 2013 portant nomination de M. Alain Bertho aux fonctions de directeur de l'unité USR 3258, intitulée Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSH PN) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Christine Bénichou, IE2, Secrétaire Générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision n°132234DR05 du 18 juillet 2013 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 2 septembre 2013.

Le directeur d'unité
Alain Bertho

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012